

Au Sommaire

L'édito de
Véronique MIQUELLE

P.1

**BUDGET
2017**

La situation
financière
dégradée de la
ville d'Auriol

P.2

**AUGMENTATION
DE LA TAXE
D'HABITATION**

+ 13,71 %

P.3

Les gens du voyage

Les groupes de travail
d'Auriol Ensemble

P.4

Véronique MIQUELLE Conseillère Départementale



Chères Auriolaises, Chers Auriolais, Chers amis,

Le 24 janvier dernier, à Auriol, c'est entourée des maires de mon canton que j'ai prononcé mes vœux pour l'année 2017.

Ce rassemblement est pour moi très symbolique : c'est la reconnaissance du travail de conseillère départementale, que j'ai effectué tout au long de l'année 2016 sur mon territoire.

En effet, tous les maires que compte le canton d'Allauch/Auriol, quelles que soient leur étiquette politique, ont été aidés financièrement par le conseil départemental, avec mon soutien, pour la réalisation de leurs projets communaux.

Pour réconcilier nos concitoyens avec la politique, nous, conseillers départementaux, élus de la majorité de Martine Vassal, voulons obtenir des résultats et faire de la politique autrement.

Jouer collectif et rassembler : voici nos engagements !

Au Département, nous avons également été touchés par la baisse des dotations de l'état, mais **nous voulons continuer à remplir nos obligations, et notamment ne pas augmenter les impôts**. Pour y parvenir, nous gérons mieux notre institution qui s'est remise au travail et en ordre de marche. Nous devons aussi faire des économies, tout en continuant à aider ceux qui en ont vraiment besoin avec par exemple plus de places en crèches, plus de places pour nos personnes âgées, et réinsérer les bénéficiaires du RSA en apportant notre soutien aux projets structurants créateurs d'emplois.

Mieux gérer l'argent public, c'est la solution pour éviter d'augmenter les impôts...



Le coût de ma cérémonie des vœux est entièrement financé sur mes deniers personnels.

LA SITUATION FINANCIÈRE DÉGRADÉE DE LA VILLE D'AURIOL

La commune d'Auriol présente une situation financière dégradée que le groupe Auriol Ensemble n'a cessé de dénoncer sur les 10 dernières années.

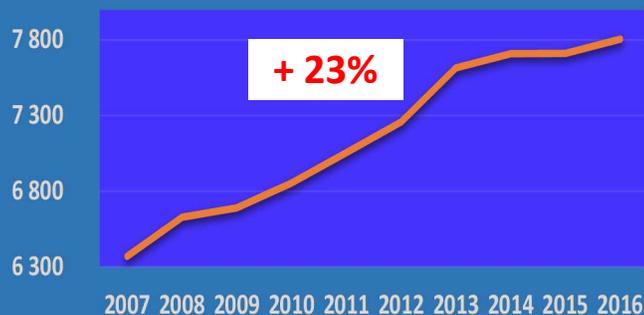
Cette mauvaise gestion avait été soulignée dans un rapport de la chambre régionale des comptes de 2010, mais rien n'a été entrepris depuis pour inverser la tendance et dégager des marges de manœuvre. L'évolution des dépenses de fonctionnement explique une rigidité structurelle avec notamment un poids toujours plus élevé de la dette.

Aujourd'hui, le résultat est une capacité très faible d'investissement et des impôts locaux très élevés.

Évolution des dépenses et recettes de fonctionnement

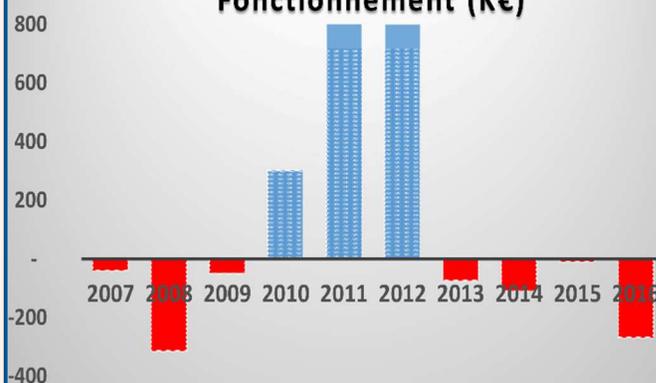
L'évolution des dépenses de fonctionnement de la ville d'Auriol sur les 10 dernières années ont conduit à une situation dégradée. Les charges de personnel n'ont cessé d'augmenter comme le montre le graphe ci-dessous.

Evolution des charges de personnel (K€)

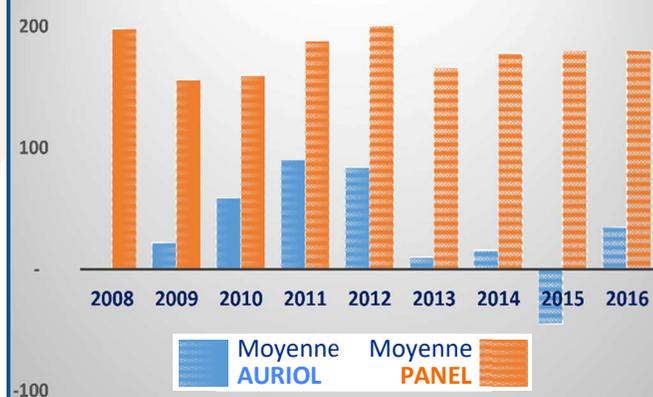


L'absence d'une gestion saine a conduit à nous retrouver avec un fonctionnement aux dépenses supérieures aux recettes, entraînant ainsi un résultat de fonctionnement **négligé 7 fois sur les 10 derniers exercices** comme nous pouvons le voir ci-dessous.

Evolution du Résultat d'Exercice de Fonctionnement (K€)



Capacité d'Autofinancement (K€)



La conséquence directe de la progression des charges est une **capacité d'autofinancement brute** (ce qui permet d'investir sans recourir exclusivement à l'emprunt) très faible par rapport au panel des communes du département semblables à Auriol (1). **En 2015, Auriol a même eu une capacité d'autofinancement négative !**

(1) Panel des 7 communes des Bouches du Rhône comparables à Auriol (compétences communales et population) : Bouc Bel Air, Pelissanne, Tarascon, Trets, Saint Martin de Crau, Châteaurenard, Port de Bouc.

Encours de la dette et évolution des investissements

La capacité d'autofinancement étant quasi nulle de 2008 à 2016, cela a entraîné un recours massif aux emprunts et notamment aux emprunts toxiques qui nous coûtent très chers aujourd'hui encore.

Dans un contexte de taux très faible, nous aurions pu réduire considérablement nos charges financières en renégociant certains emprunts mais les pénalités pour sortir des emprunts toxiques sont trop importantes. En 2016, nous avons dû payer **368.385 €** pour sortir d'un de ces emprunts. Mais cette action reste insuffisante car notre charge financière par habitant est toujours trop importante, ce qui entraîne un encours de la dette de 1.410 € par habitant soit, pour un foyer avec deux enfants, de 5.640 €. C'est aussi la plus forte charge financière par habitant de notre panel de communes (1).

Dans ce contexte et contrairement aux autres communes de notre panel (1), la commune d'Auriol ne peut presque plus investir en passant de **1.100.000 euros en 2016** et **679.000 euros pour le budget 2017**.

En 2015 par exemple, les investissements pour Auriol étaient de **78 euros** par Auriolais contre en moyenne **348 euros** pour le panel, soit **7 fois moins** que la commune qui investit le plus.

Recours aux impôts Locaux

Face à une situation financière dégradée, la majorité municipale a décidé d'augmenter fortement les impôts locaux pour l'année 2017.

Taux Taxe %	Taxe d'habitation	Taxe de foncier bâti	Taxe de foncier non bâti
Auriol	20,95	28,85	70,00
Moyenne 7 villes comparables	16,77	24,04	46,13
Variation	+ 25%	+ 20%	+ 52%

Pourtant nous étions déjà en 2015 à des taux bien plus élevés que les communes du panel (1).

L'augmentation des impôts locaux de 2017 est très conséquente : cela représente **12%** d'augmentation du taux de la taxe d'habitation passant de 20,95 à **23,50%** et **une augmentation de 3,5%** pour le taux de la taxe foncière bâti le portant à **29,85%**. Le taux non bâti déjà très élevé à **(70%)** reste, lui, inchangé.

Si on ajoute à cette augmentation des taux, l'augmentation des bases locatives, alors l'augmentation de la taxe d'habitation est de **13,71%** et les Auriolais devront payer **633 000 euros** d'impôts de plus en 2017 !

Et avec plus de 8.000.000 d'euros de recettes fiscales chaque année, prélevées directement dans la poche des Auriolais, la commune n'arrive même pas à couvrir les dépenses de personnel qui s'élèvent à plus de 8.670.000 euros...

En conseil municipal, le groupe Auriol Ensemble a voté contre la forte hausse des impôts locaux.

Depuis 10 ans, le groupe Auriol Ensemble ne cesse de dénoncer les dérives budgétaires de la majorité municipale en place : la forte augmentation des dépenses de fonctionnement, une capacité d'auto financement nulle, le recours systématique à l'emprunt pour tout investissement.

Depuis 10 ans, notre groupe dénonce la forte augmentation de la dette, et les recours à des emprunts toxiques puisque plus aucune banque n'a voulu prêter à notre commune à des taux décents.

En 2009 déjà, nous dénoncions la forte augmentation des impôts locaux, qui permettait d'équilibrer le budget plutôt que de travailler sur la maîtrise des dépenses, comme l'a préconisé aussi la chambre régionale des comptes dans son rapport en 2010.

Malgré tous ces conseils bienveillants, l'équipe majoritaire n'a pas voulu écouter la voix de la raison.

Et aujourd'hui ils cherchent de fausses excuses. Parce que même si c'est vrai que l'état baisse ses dotations, de nombreuses communes subissant aussi ces baisses de dotation arrivent quand même à diminuer les impôts. Alors que nous, à Auriol, nous sommes obligés de vendre des terrains et des bâtiments communaux et de solliciter nos contribuables en augmentant les impôts pour équilibrer le budget.

Et si nous faisons des comparaisons avec d'autres communes de même taille de notre Département, on se rend compte qu'au niveau des taxes locales, Auriol possède les plus forts taux d'imposition, mais aussi la dette la plus importante, plus aucunes marges de manœuvre « **c'est l'effet ciseaux** », alors qu'elle a en moyenne, moins investi que les autres communes.

La seule explication que nous pouvons donner, c'est que notre commune a été extrêmement mal gérée depuis 16 ans.

Et aujourd'hui malgré les impôts qui augmentent encore, malgré la vente de nombreux terrains et de bâtiments communaux, la commune ne peut plus investir car elle doit régler ses dettes !

Alors, elles sont loin les promesses de 2001, où M. l'adjoint aux finances déclarait dans ses tracts de campagne « **il faut que les dépenses évoluent moins vite que les recettes ; nous instaurerons une gestion rigoureuse des dépenses communales afin de dégager un excédent de fonctionnement suffisant pour couvrir l'annuité de la dette et autofinancer une partie des investissements futurs** »....



RETROUVEZ NOS INTERVENTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET
www.auriolensemble.com

Des promesses, qui n'ont malheureusement pas été tenues

Nous refusons d'être des vaches à lait !

Lors du conseil municipal, notre groupe a voté contre la hausse de la fiscalité locale et contre le budget primitif 2017.

PÉTITION CONTRE L'INSTALLATION DES GENS DU VOYAGE

Depuis plusieurs mois maintenant, plus d'une vingtaine de caravanes sont installées sur le parking du stade et du gymnase, à proximité immédiate de structures publiques et de structures scolaires.

De nombreuses personnes ont interpellé **Mme le Maire** concernant cette installation, allant même **jusqu'à faire une pétition pour manifester leur mécontentement.**

En effet, les riverains notamment, qui en subissent les nuisances, s'insurgent contre cette occupation illicite du domaine public, dénonçant des **dégradations des équipements** alentours comme le skate-park, dénonçant aussi **la consommation d'eau et d'électricité gratuite** ou enfin **l'absence de taxe de séjour** alors que les Auriolais sont fortement soumis aux différentes taxes locales. Sans compter l'absence totale du tout à l'égout, qui conduit ces résidents à déverser leurs eaux de lessives

directement dans l'Huveaune, ainsi que les déchets produits par les WC chimiques des caravanes..... **pollution du sol, pollution de l'Huveaune pourtant classée en première catégorie piscicole** par arrêté préfectoral pour la pêche en eau douce

Si nous sommes de tout cœur avec les riverains qui, au quotidien, subissent de nombreuses nuisances, nous sommes également soucieux de notre cadre de vie.



**LES RIVERAINS
S'INSURGENT CONTRE
CETTE OCCUPATION
ILLICITE DU DOMAINE
PUBLIC**

Nous invitons donc Madame le Maire à se mettre en conformité avec la loi qui oblige les communes de plus de 5000 habitants à mettre à la disposition des gens du voyage une ou plusieurs aires permanentes d'accueil aménagées et entretenues.

Il est impératif de créer une zone d'accueil appropriée sur notre commune afin de préserver le bien-être de tous et la qualité de notre environnement.

LES GROUPES DE TRAVAIL D'AURIOL ENSEMBLE



Depuis plusieurs années maintenant, le groupe Auriol Ensemble a mis en place des commissions, des groupes de travail basés sur des thématiques diverses et variées.

Les services ou compétences de la municipalité tels que **l'urbanisme, le tourisme, les affaires scolaires, l'emploi, la jeunesse, les travaux de proximité** et bien d'autres en font partie. Nous avons voulu constituer ces groupes de travail, afin de pouvoir proposer des **projets nécessaires, réalisables et surtout utiles** pour le bien-être des Auriolais, **pour valoriser notre commune, sans pour autant compromettre ses finances.**

Ces commissions nous permettent aussi de travailler sur les dossiers d'actualité de la commune et de proposer nos idées.

Nous avons également voulu que ces groupes de travail **soient ouverts à l'ensemble des Auriolais.** C'est pourquoi, vous pouvez nous donner votre avis sur les sujets communaux de votre choix ou nous proposer des projets que nos groupes de travail pourraient étudier.

Nous organisons aussi des tables rondes avec pour thème **"Vivre à Auriol"**, où chacun peut donner son avis, partager.

Si dans l'intérêt communal, vous souhaitez participer à une action ou un projet, n'hésitez pas à nous contacter en vous servant du **coupon-réponse** ou du lien de notre **site internet** ou encore de **l'adresse mail communication@auriolensemble.com**

**PARTICIPEZ À NOS
TABLES RONDES OU
NOS GROUPES DE
TRAVAIL**

C'est ensemble que nous construirons le futur !

Pour rester informé de notre actualité, abonnez-vous à notre Newsletter directement sur notre site **www.auriolensemble.com**, ou laissez-nous votre adresse mail.@.....

Vous pouvez nous aider et soutenir financièrement l'association "Auriol Ensemble" en faisant un don.

J'apporte mon soutien financier à l'association "Auriol Ensemble", et je verse par chèque bancaire à l'ordre d'Auriol Ensemble, la somme de : €

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

Lettre d'Information Citoyenne
Edition - n°12 mai 2017

AURIOL ENSEMBLE 10, avenue Marceau Julien - 13390 Auriol

site Internet : **www.auriolensemble.com**

Tel : **06 59 15 97 17**

E-mail : **communication@auriolensemble.com**

Directrice de la publication : **Véronique MIQUELLY**

Cette lettre d'information est exclusivement financée par notre association